

COMPIÈGNE, le 9 juillet 2026

Madame, Monsieur, chers parents,

En ce début de vacances d'été, je souhaite vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance que vous nous avez accordée tout au long de cette année. Votre soutien et votre collaboration ont été précieux et ont contribué au succès de nos actions éducatives mais aussi à celui de ma première année en tant que chef d'établissement.

Je tiens également à remercier ceux et celles d'entre vous qui ont apporté leur aide pour l'éveil à la foi ou la catéchèse de nos élèves, ainsi que nos bénévoles qui ont contribué à la réussite des divers événements organisés au sein de l'école Sainte Marie. Je remercie aussi toute l'équipe éducative qui s'investit auprès de vos enfants.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos enfants, de très belles vacances d'été, remplies de repos, de joie, de découvertes et de beaux moments en famille.

Je vous donne rendez-vous à la rentrée, reposés et prêts à continuer de collaborer pour partager une belle année 2026-2027.

Bien cordialement

Clément LEROY
Chef d'établissement de l'école Sainte Marie

Rentrée des classes 2026

- 8h30 : classes de CP au CM2
- 9h30 : classes de MS et GS
- 10h : classe de PS

Nous invitons tous les parents à ne pas rester dans les classes après l'appel qui se fera dans la cour.

Equipe enseignante

PS	Les lundis : à définir Les mardis/jeudis/vendredis : Mme Perrine BEAULIER
MS	Les lundis/mardis : Claire MONNIER Les jeudis/vendredis : Marie-Aude BARRUEL
GS	Les lundis/mardis/vendredis : Pauline ALARD Les jeudis : Delphine TORREKENS
CP	Camille COADIC
CE1	Nathalie DAVID
CE2	Flamine JOUFFREY
CM1	50% : Sandrine DUCATILLON 50% : Mathilde JEANNIN
CM2	Les lundis/mardis : Pierrette DUBIEN Les jeudis/vendredis : Clément LEROY

Périodes de vacances

Les périodes de travail scolaires indiquées dans ce document sont obligatoires. Elles résultent du calendrier fixé par le ministère de l'Education Nationale et des contraintes propres à l'école. Le temps scolaire défini par l'emploi du temps remis en début d'année n'appartient donc ni à l'élève, ni à la famille. Seules les circonstances exceptionnelles et justifiées peuvent permettre au chef d'établissement d'accorder une autorisation d'absence après une demande écrite sollicitée à l'attention du chef d'établissement.

Vacances de la Toussaint	Du vendredi 16 octobre soir au lundi 2 novembre matin
Vacances de Noël	Du jeudi 17 décembre soir au lundi 4 janvier matin
Journées pédagogiques	Vendredi 18 décembre 2026 + d'autres dates à venir
Vacances d'hiver	Du vendredi 19 février soir au lundi 8 mars matin
Vacances de printemps	Du vendredi 16 avril soir au lundi 3 mai matin
Pont de l'Ascension	Du mardi 4 mai soir au lundi 10 mai matin
Vacances d'été	À partir du jeudi 1er juillet soir

Horaires de classe et de sorties

	Matin	Après-midi
<i>Accueil</i>	8h20 à 8h30	13h20 à 13h30
<i>Classe</i>	8h30 à 11h45	13h30 à 16h30
<i>Sortie des élèves</i>	11h45	16h30

Etude/garderie

- Le matin : de 7h30 à 8h20
- Le soir : deux formulaires sont proposés entre 16h30 et 17h45
 - La garderie : reprise de votre enfant à tout moment
 - L'étude surveillée : réalisée par un enseignant, du CP au CM2 (reprise de votre enfant à 17h45 ou bien retour en garderie jusque 18h30).

Photos de classe, individuelles et fratries

- Mercredi 9 septembre de 11h à 16h : photos de fratries, pour les élèves accompagnés de leurs parents
- Jeudi 10 septembre : photos de classe et individuelles

Réunion parents de début d'année

Samedi 12 septembre : pour toutes les classes

- 9h : CM1 et CM2
- 10h : CP, CE1 et CE2
- 11h : PS, MS et GS

Pastorale

La réunion d'informations est prévue pour les sacrements (baptêmes et premières communions) le mardi 13 octobre à 20h à la chapelle du bâtiment Emmaüs à l'école Jean Paul II.

- Baptêmes : en avril (à définir)
- Premières communions :
 - Préparation : Elle se fait à partir du CE2, le mercredi matin. Les horaires seront transmis aux parents des élèves inscrits.

Vous pourrez contacter à la rentrée, Mme Clémence DELMOTTE pour toute information complémentaire : cdelmotte@jeanpaul2compiegne.fr

- Sacrement : le samedi 5 juin à l'église Saint Paul des Sablons

Informations diverses

- Assurance scolaire

Tous les élèves de l'Institution bénéficient d'une assurance scolaire prise en charge par l'établissement à la Mutuelle Saint Christophe, pour les accidents dont ils pourraient être victime.

- Blouses

La blouse est le vêtement de tous les élèves de la PS au CE2, les élèves CM1/CM2 ont un polo/un teeshirt/ un sweat. Nous vous rappelons qu'une identité vestimentaire est **obligatoire** et que les commandes passées avant le 15 juin seront distribuées à la rentrée. Merci de passer votre commande sur le site « Acanthe uniforme » et de renseigner le code SAITEMARIECOMPIEGNE.

- Fournitures scolaires

Merci de vous référer au document mis en ligne et envoyé sur Ecole directe.